

BELCO, L'ORIENTATION CULTURELLE BELGE





PDF DYNAMIQUE



Il s'agit d'un PDF dynamique, n'hésitez

pas à cliquer sur

le symbole :  En savoir plus



Chaque année, la Belgique s'engage à accueillir un quota de réfugiés avec des besoins spécifiques en matière d'accueil. Fedasil gère, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, la préparation, le voyage et l'accueil des réfugiés qui remplissent les conditions pour la réinstallation en Belgique. Ces personnes ont fui leur pays d'origine et sont transférées d'un pays où elles ont demandé la protection internationale vers un pays tiers comme la Belgique.

LE PROGRAMME BELCO

BELCO est le programme d'orientation culturelle développé par Fedasil, pour les réfugiés qui remplissent les conditions pour la réinstallation en Belgique.

Durant quatre jours, des groupes de 20 à 25 participants suivent la formation BELCO, dispensée par des collaborateurs de Fedasil lors de missions dans le premier pays d'asile. Ce programme se déroule après l'identification réalisée par le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) dans le premier pays d'asile et quelques semaines avant le transfert en Belgique. Les participants ont le temps d'assimiler les informations et de prendre une décision réfléchie.

Les sessions BELCO abordent dix thématiques spécifiques et deux thèmes transversaux, à savoir :

LE PROCESSUS DE RÉINSTALLATION

LA BELGIQUE EN GÉNÉRAL

LE LOGEMENT

L'ÉDUCATION

L'EMPLOI

LA FAMILLE

LA SANTÉ

LE COÛT DE LA VIE

LA CULTURE

LE VOYAGE VERS LA BELGIQUE

NORMES ET VALEURS

LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES PARTICIPANTS

Le formateur facilite le processus d'apprentissage et prend soin d'adapter la formation (contenu, vitesse, attentes concernant le parcours d'apprentissage, etc.) en fonction des participants et de leurs spécificités. La responsabilité de l'apprentissage est confiée aux participants et le formateur part de leur point de vue et de leurs intérêts. L'attention est également mise sur la grande hétérogénéité des participants (nationalité, origine, croyances, niveau d'éducation, niveau d'alphabétisation, centres d'intérêt, espoirs pour l'avenir, préoccupations diverses, etc.).

La formation BELCO informe sur les processus mentaux que les réfugiés réinstallés peuvent éventuellement traverser lorsqu'ils s'installent dans un nouveau pays, le choc culturel et les ajustements nécessaires pour s'acclimater à leur nouvel environnement et ce, par le biais d'une réflexion de groupe et de la psychoéducation. La formation met l'accent sur la gestion des attentes des personnes quant à leur future vie en Belgique. Ce faisant, ils reçoivent les moyens de prendre une décision informée et réfléchie sur leur réinstallation (et celle de leur famille).



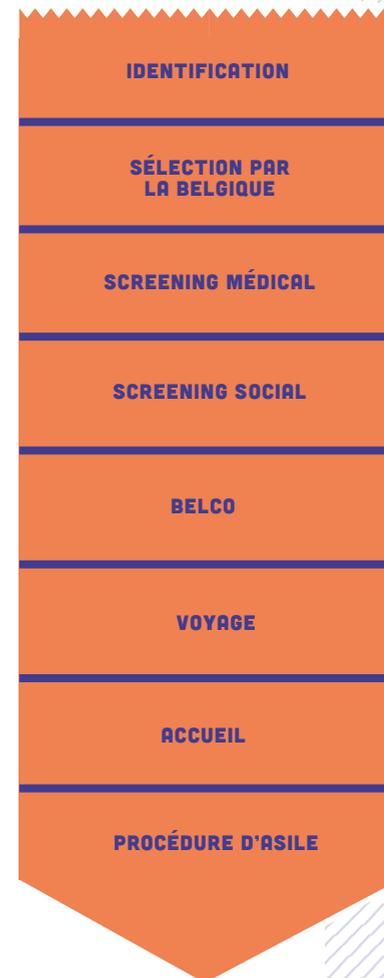
LA FORMATION PART DU POINT DE VUE ET DES INTÉRÊTS DES PERSONNES RÉINSTALLÉES

UN APPRENTISSAGE RÉUSSI

Plus que d'«orienter», BELCO vise à amorcer le processus d'adaptation et d'intégration via l'acquisition de savoirs, de compétences et d'attitudes spécifiques pour garantir un accueil adapté aux personnes réfugiées réinstallées.

Afin d'aboutir à un processus d'apprentissage réussi, le formateur investit dans la connexion avec les participants. Il propose des exercices courts visant à redynamiser l'énergie ou l'intérêt du groupe, également essentiels pour favoriser la cohésion.

Le formateur parvient à trouver le juste équilibre entre rassurer les participants sur l'avenir et les préparer au «pire des scénarios» (par exemple, recevoir une maison qu'ils pourraient trouver trop petite ou trop vieille, des listes d'attente pour des rendez-vous médicaux ou des cours, un budget limité, une adaptation longue, un apprentissage linguistique long...). Après chaque activité, le formateur prend un moment avec les participants pour réfléchir à ce qui a été dit lors de l'activité et à la raison pour laquelle elle a été réalisée.





LA FORMATION BELCO DURE 4 JOURS



LES OUTILS DE BELCO



BELCO dispose d'une série d'outils de communication spécifiques développés pour garantir un accueil adapté aux personnes réinstallées.

Un manuel



Guide audio



Valise didactique



Vidéo





La réinstallation est un programme chapeauté par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Elle implique la sélection et le transfert de réfugiés d'un État dans lequel ils ont cherché une protection vers un autre État qui accepte de les accueillir comme réfugiés.

Chaque année, le gouvernement belge établit un quota de réfugiés à réinstaller et définit des priorités (nationalités, premiers pays d'asile, groupes spécifiques...) sur base d'une proposition conjointe de Fedasil et du CGRA qui tient compte des priorités européennes.